



Problèmes de sci familiales

Par **cougar**, le **16/11/2009** à **20:44**

Bonjour,

je suis associé de deux SCI familiales

la première a été créée alors que j'étais mineur, elle comprend 2 appartements + un garage
la deuxième comprend la maison familiale actuellement occupée par l'un des co-gérant et sa femme (mes parents) pour un loyer dérisoire.

ces deux sociétés ont été créées à l'origine par mes parents pour des raisons officielles de transmission du patrimoine, de façon officieuse pour échapper à l'ISF.

Elles ont été créées de façon à ce que nous n'ayons jamais, mon frère, ma sœur et moi-même le contrôle sur celles-ci (droits de votes minoritaires).

au début, tout se passait bien, mes parents s'occupaient de tout.

Suite à des problèmes familiaux, ma sœur s'est retirée de la première SCI. (donation de ses parts)

c'est par la suite que la deuxième SCI a été créée.

suite à un gros conflit familial en 2003, je n'ai plus de rapport avec mes parents ni avec mon frère.

depuis cette année-là, les gérants (mon père pour la première, mon père et mon frère pour la deuxième), ne cessent de me harceler avec des appels de fonds que je ne peux honorer du fait de ma situation financière précaire.

je me suis fait en quelque sorte piégé dans des société où mes seuls droits et devoirs semblent être de payer, toujours payer.

le retrait par donation ne me semble pas être la meilleure solution.

De plus je suspecte des problèmes dans la gestion de celles-ci, en effet, le dernier appel de fonds que j'ai reçu pour la première société était composé de diverses factures, les unes au nom de la première SCI, les autres au nom de la deuxième.

Je suis actuellement dans une impasse.

Dois-je contacter les impôts pour demander un contrôle fiscal sur les SCI?
dois-je porter plainte? mais à quelle instance? sur quel motif?

actuellement, la première SCI est en cours de liquidation par le gérant, vente de l'ensemble des biens, et j'ai peur que les comptes aient été faussés de façon à ce que je ne récupère pas l'intégralité de mes parts, voir pire encore devoir de l'argent.

je vous remercie

cordialement

Philippe